



Engagement de paiement obligés alimentaires

Par **nadou54**, le **19/03/2013** à **21:49**

Bonsoir,

Ma mère a 90ans et vit toujours chez elle. Au quotidien elle se fait livrer ses repas.

Sa pension est de 700€ mais possède 90 000€ à la banque répartis sur plusieurs livrets.

Mes soeurs et moi venons de recevoir un engagement de paiement obligés alimentaires afin de régler ses frais de repas et cela sans aucun renseignement sur notre revenu familial individuel. Je trouve cela bizarre.

Je suis seule est divorcée. Ma mère ayant plus de moyen que nous peut-on refuser de signer ? Nous ne comprenons vraiment pas.

Je vous remercie de votre réponse.